

L'intention du Gouvernement François est d'en fournir considérablement toutes les Places & les Forteresses. On attend d'ailleurs encore de France six mille hommes de troupes réglées, qui sont destinés à en renforcer les garnisons. Ces nouvelles dispositions supposent des vûes qu'on ne connoitra que plus tard. En attendant, on sçait qu'un Commissaire François a enfin remis l'Isle de *Capraia* à la garde des Genoïs, après en avoir fait enlever les canons qui s'y trouvoient. Le nombre des Rébelles ne laisse pas d'être toujours fort grand en *Corse* & d'y inquiéter même les différens postes que les François occupent, quoiqu'ils ne peuvent plus rien exécuter d'importance, tant ceux-ci sont partout sur leurs gardes. Mais quelques-uns d'entre-eux, irrités contre les Luchésiens qui travaillent dans l'Isle, de ce qu'on avoit tué deux des leurs pendant la nuit, après s'en être vengés il y a quelque-tems par la mort de dixsept Luchésiens, en ont encore nouvellement tué six près d'*Orezza* dans une mine voisine. Un Brigand de la Piève de *Niolo*, nommé Francesco Lamberti, qui s'étoit signalé par beaucoup de meurtres & de vols, y a été tué par des Volontaires qui ont porté sa tête à *Galvi*.

Au reste, les confiscations & les exils n'ont plus lieu en *Corse*, au moyen d'un pardon général qui a été accordé & publié. Jusques-là on ne donnoit qu'avec peine la permission de sortir de l'Isle, & tout au plus on la refusoit ou on l'accordoit pour un peu de tems : maintenant il est permis d'entrer & de sortir quand on veut, & l'on restituë les biens confiscués.

TOSCANE. Le Sérénissime Grand-Duc voulant rendre à ses Sujets la liberté de la chasse &
de